

L'AIRE URBAINE

Télévision

Les Échos du Rosemont mercredi sur TF1



■ Les trompes de chasse apparaîtront dans un épisode de l'émission « Quatre mariages pour une lune de miel ».

Les trompes de chasse des Échos du Rosemont vont apparaître dans un épisode de l'émission de télé-réalité « Quatre mariages pour une lune de miel », qui sera diffusé mercredi 25 mai à 17 h.

Louis Canal, chef du groupe musical, n'en revient pas encore aujourd'hui. « Le 4 juillet 2015, nous étions conviés pour jouer à un mariage à Delle. À notre plus grande surprise, nous nous sommes retrouvés face aux caméras de TF1 ! »

En effet ce jour-là, Yohan

Grosjean, boulanger à Dole, et Alexia Zurbach, secrétaire chez MSA à Lons-le-Sauvage, n'avaient leur destinée (notre édition du 5 juillet 2015) en participant à l'émission de la chaîne télévisée.

C'était le mariage de leurs rêves organisé sur le thème de la chasse. Ils ont donc sollicité les Échos du Rosemont de Vescefont-Rougoutte dont le talent et les tenues vestimentaires ne pouvaient que donner du panache à la cérémonie.

Faits divers Hier à Montbéliard Plus de 400 foyers privés de gaz après une fuite



■ Le lycée Cuvier a été touché par la mesure. Photo d'archives ER

Plus d'eau chaude au robinet ou sous la douche ! Hier, à Montbéliard, de nombreux habitants ont connu de tels désagréments qui, pour certains d'entre eux, ne sont pas terminés.

À 10 h ce lundi, 450 foyers de la Cité des Princes, situés notamment dans le quartier des Batteries-du-Parc, ont été privés d'alimentation en gaz naturel. Des foyers mais aussi des établissements recevant du public comme le lycée Cuvier. Il s'agit d'une mesure de sécurité prise par GRDF à la suite d'une fuite de gaz.

Dix pavillons évacués

L'incident est survenu rue Jean-III. Une entreprise de travaux publics, qui travaillait sur un réseau d'assainissement, a percuté une canalisation de gaz naturel d'une pression de 4 bar. « Les ouvriers pensaient qu'il s'agissait d'une ancienne conduite », explique-t-on du côté du commissariat.

Sur place, les pompiers ont procédé à l'évacuation de dix pavillons (soit une douzaine de personnes). Un périmètre de sécurité a été installé. Les agents de GRDF

sont également intervenus dans la foulée pour procéder aux réparations qui s'imposaient. Si les habitants, rue Jean-III et dans les environs, ont pu regagner leurs pavillons ou appartements au bout d'une heure, le rétablissement de l'alimentation s'est fait très progressivement et a débuté hier après-midi. Il devrait s'achever ce mardi matin.

« Conformément aux procédures en vigueur, l'alimentation sera prioritairement rétablie pour les établissements recevant du public et les personnes signalées par la mairie. Pour la remise en service, un technicien se déplace au domicile de chaque client. En cas d'absence, un avis de passage sera laissé pour demander à la personne de contacter nos services à ce numéro vert (0800.47.33.33) », précisait la direction départementale de GRDF.

Pour cette opération d'envoie, du personnel a été appelé en renfort. Une dizaine de techniciens restent mobilisés.

A.L.

GRDF met un service d'information gratuit en ligne : infocoupe.grdf.fr

Faits et méfaits

Seul sur un balcon

Belfort. C'est un voisin qui a donné l'alerte, hier matin. Il avait en effet aperçu un homme qui se terrait sur le balcon d'un appartement du septième étage, au 7 rue Dorey. Craignant que l'homme ne saute du balcon, il a appelé la police. Dès que l'individu a aperçu les forces de l'ordre, il a tenté de se dissimuler - il n'était visiblement pas le locataire de l'appartement.

Les policiers l'ont ensuite aperçu dans les communs et l'ont interpellé. Le Belfortain de 32 ans a expliqué qu'il souffrait de problèmes psychologiques. Il s'est laissé examiner par les pompiers sans protester.

Festival

Du jamais vu à L-EST

La première rencontre TransFiction dans le nord Franche-Comté aura lieu du 16 au 18 juin.

Difficile de décrire une expérimentation inédite. Le mieux sera de venir à la première rencontre TransFiction proposée du 16 au 18 juin à Belfort et Montbéliard, par trois partenaires : Viadanse et les deux scènes nationales MA et Granit.

Après trois années de réflexion et de mise en place, L-EST, le fameux laboratoire des arts vivants, unique en son genre, passe à sa « phase 2 » en offrant trois jours de spectacles et de rencontres professionnelles ouvertes à tous, Français et Suisses voisins. Six compagnies, sélectionnées parmi 200 candidates issues de toute l'Europe, présenteront des créations abouties, déjà accueillies en résidence ou en cours de travail. Leur particularité : elles font du « transmedia ».

« Chaque spécificité des médias utilisés dans un spectacle permet de développer un univers de narration », explique Thierry Vautherot, directeur du Granit. « Le récit est réinventé et le public invité à intervenir pour que le spectateur devienne acteur », ajoute Hélé Fattoumi, directrice de Viadanse, centre chorégraphique national Fran-

che-Comté à Belfort.

Illustration avec « Attitudes, le Live », concert bal transmédia qui sera donné vendredi 17 juin à 20 h 45 à Viadanse avec le soutien d'une association franco-suisse, le « 48 » : « Les participants sont conviés à écrire une petite phrase chorégraphique qu'ils filment et qui rejoint une bibliothèque d'images, avant d'inventer un vocabulaire propre et collectif », décrit Hélé Fattoumi. Le soir du bal, Lina Schlageter et Zoé Philibert, rejointes par la dramaturge Céline Cartillier, ici « meneuse de bal et chauffeuse de salle » proposent aux participants un live collectif inspiré des attitudes de chanteurs en scène, à partir des vidéos trouvées sur internet et des propositions filmées.

« S'il n'y a pas de public, il n'y a pas de spectacle »

Ce spectacle vivant utilise les nouveaux outils du net, est unique et se construit avec et par rapport au public. « S'il n'y a pas de public, il n'y a pas de spectacle », notent Hélé Fattoumi et Thierry Vautherot.

Plus de mille professionnels sont attendus à la rencontre professionnelle, le 16 juin après-midi et le 17 juin au matin, programmeurs, directeurs de structures, responsables de développement, représentants culturels des collectivités publiques et tous profession-



■ Hélé Fattoumi et Thierry Vautherot : « Une première, unique en France. »

Photo C.R.

nels transfrontaliers des secteurs créatifs concernés.

À noter, la création du premier concours Hackathon du spectacle vivant et transmédia, assorti d'un prix et d'une résidence. Tout artiste est invité à venir construire un

projet en équipe, comprenant création artistique et transmédia. Chercheurs, passionnés de technologies sont indispensables, car ils seront chargés de dessiner les solutions techniques liées au spectacle. Bienvenue dans

le monde sans limite de la création allée à l'innovation et aux nouvelles technologies...

Christine RONDOT

Infos et inscriptions aux spectacles et concours sur le site www.l-est.org Tout est gratuit.

Tradition Passionné par le frison, Aldo Augusto crée Les Atteges du Moulin à Brebotte

Promenade au rythme d'antan

LE CADRE est superbe : des pâtures au naturel couvertes de boutons d'or, des corps de ferme en pierre et le vieux moulin de Brebotte. Deux frisons bien noirs brouettent paisiblement. Un autre cheval, aux yeux sensibles, guette le visiteur qui vient d'arriver dans la cour du moulin. Nous sommes au cœur de Brebotte. « Ils n'ont pas toujours envie de travailler ! » plaisante Aldo Augusto, le maître des chevaux.

Arrivé dans la commune en 2005, ce métallier fabrique tout objet nécessaire dans ses ateliers. Il a d'ailleurs rénové l'écluse du canal qui relie l'étang au moulin de ses propres mains. Passionné par le monde équestre, il vient de créer Les Atteges du Moulin. « J'aimerais développer cette activité et faire aimer l'attelage ! » dit-il.

Habits anciens et feutre noir

Il souhaite que sa passion devienne une part réelle de son chiffre d'affaires, pour le moment réalisé avec les industriels et les particuliers :



■ Aldo Augusto et ses frisons sont sollicités pour des mariages.

Photo DR

ils lui passent commande de pièces, de machines, d'escaliers, de rampes. « Or, j'adore l'attelage, ainsi que toute la préparation avec les chevaux »

Pour le moment, Aldo Augusto a reçu des demandes de promenades, essentiellement liées à des maria-

ges... Ou à un enterrement de vie de jeune fille ! L'attelage permet de donner une note romantique au mariage. « Il n'est choisi que par des amoureux des chevaux », constate cet homme originaire du Haut-Rhin voisin.

Pour un mariage, Aldo Augusto prépare la plus belle calèche, la Victoria, ainsi

que les habits anciens et le feutre noir. Deux autres cabriolets lui permettent de conduire un couple, ou un couple et deux enfants, avec un cheval ou avec une paire.

« J'ai découvert cette passion pour l'attelage à la suite d'un stage conduit par le champion du monde 2008, Mickaël Sellier, de Bourgo-

gne », explique Aldo Augusto. Passionné par les frisons, cheval noir polyvalent, il en achète deux et les fait déboutrer séparément par Mickaël Sellier. « J'ai découvert le plaisir de diriger le cheval à distance. » Et de lui donner confiance : car le cheval, animal paisible aimant le calme, peut être effrayé par les bruits de la ville et de la circulation. « Ceux-ci sont éduqués pour ne pas bouger. »

Lors des mariages, ils mènent tranquillement, au pas de cheval, les époux vers l'église ou la mairie. Une simple promenade est possible, pour un moment « de détente et d'évasion », sur les petits chemins bucoliques du Territoire de Belfort. Pour les mariages, Aldo Augusto prévoit un attelage à deux chevaux, un meneur expérimenté assisté d'un groom, le tout en habits d'antan. À Brebotte, on aime le retour aux temps anciens. Et le pas tranquille et sûr du cheval.

C.R.

Les Atteges du Moulin, 5 rue du Moulin à Brebotte, Tél. 03.84.19.40.26 ou 06.07.45.52.92.

Quinze jours de prison ferme pour un Maïchois et un plein à 35,05 €

Partir sans payer, c'est voler

« ON ME REPROCHE quoi ? À la prison, ils n'ont rien voulu me dire », grommelle Morgan. Le Maïchois de 32 ans va vite être mis au parfum.

Le juge lui indique que le magasin Intermarché de Pont-de-Roide a porté plainte contre lui pour un vol commis le 26 janvier 2015, à 15 h 45. Ce jour-là, il était venu faire le plein de sa voiture et est reparti sans payer. La note s'élevait à 35,02 €.

« C'est une blague ! C'est une histoire réglée depuis longtemps. Ça remonte bien à six huit mois en arrière. Avant mon incarcération en

tout cas », soutient le prévenu qui dit avoir le justificatif du supermarché attestant de la régularisation.

« C'est une histoire de vols avec 44 personnes. Ils parlent de bande organisée, c'est juste une bande de copains »

Pourtant, la plainte a été formalisée le 9 avril dernier. Qui dit vrai ?

La représentante du ministère public pose le cadre : « Partir sans payer, c'est un vol. Que la situation soit régularisée ensuite, cela ne change rien. »

Elle requiert un mois de prison ferme, à l'aune no-

tamment des antécédents du prévenu (neuf condamnations) dont une affaire actuellement à l'instruction. « Bah, c'est une histoire de vols avec 44 personnes. Ils parlent de bande organisée alors que ce n'est qu'une bande de copains », nuance, à sa manière, le trentenaire.

Il ajoute qu'il gagnait bien sa vie en Suisse « Entre 5 à 6000 € par mois et puis l'entreprise a été rachetée par un groupe qui a délocalisé en Espagne. Du jour au lendemain, je me suis retrouvé sans rien. Une vraie galère. Et pas possible d'obtenir d'allocations. »

Ainsi justifie-t-il sa chute

dans la délinquance, les vols, entre autres, de consoles de jeux.

Revenant aux faits du 26 janvier 2015, le Maïchois réfute le vol : « J'avais une carte suisse et à la station-service, ils ne la prenaient pas. Alors, j'ai laissé mon permis de conduire en gage. Je ne vois pas où est le vol ? »

Le tribunal a reconnu sa culpabilité et l'a condamné à quinze jours de prison ferme et à verser les 35,02 €.

« Bon ben il ne me reste plus qu'à faire appel et à revenir avec le justificatif », a encaissé le Maïchois. Suite en appel...

S.B.

Concours

Talents des cités : on s'inscrit

BGE Franche-Comté organise le concours « Talents des Cités 2016 » à l'échelle de l'Aire urbaine. Ce concours a pour objectif d'encourager la création d'entreprise dans les quartiers. Il vise aussi à donner l'opportunité, à tous ceux qui souhaitent créer un projet, d'accéder aux dispositifs publics d'aide à la création. Le concours se compose de deux catégories : création et émergence. Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet :

www.talentsdescites.com/ (r ubrique « Je m'inscris »). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai.

Renseignements auprès de Virginie Barrand, BGEFC Aire urbaine, 6A, rue du Rhône à Belfort. Tél. 03 84 57 03 18. aireurbaine@bgefc.org